

Premier, le 3 avril 2017

Préavis municipal no 156 pour le conseil du 1^{er} juin 2017

Relatif à la vente des actions Sucre suisse SA (ex- Sucrierie Aarberg et Frauenfeld SA)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Notre commune est en possession de 14 actions nominatives de fr. 10.- chacune de Sucre Suisse SA (ex-Sucrierie Aarberg et Frauenfeld SA). Ces titres figurent à l'actif du bilan pour fr. 1.--, sous numéro 9120.3. Ces actions avaient été acquises il y a plus de 50 ans et ne rapportent plus aucun dividende.

En tant qu'actionnaire, nous recevons plusieurs fois par année des documents (convocation à l'assemblée générale, relevé fiscal, rapport de gestion...) et estimons que le coût de ces envois est surfait en regard de l'attention que nous y portons ; raison pour laquelle la Municipalité a réfléchi sur le bien-fondé de garder ces quelques actions et finalement décidé de les proposer à la vente.

Selon les infos que nous avons obtenues, deux organisations de cultivateurs de betteraves sont intéressées par l'acquisition d'actions de Sucre Suisse SA, soit

- Otschweizerische Vereinigung für Zuckerrübenbau (OVZ) à Bülach
- Association des betteraviers de Suisse occidentale (ABSÖ) à Ins.

Considérant que

- ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du conseil du 1^{er} juin 2017
- il a été soumis à la commission de gestion

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir

- Accepter la vente de 14 actions nominatives de fr. 10.- chacune, au cours du jour de la transaction, selon la cotation en vigueur. Pour information, le cours se situe à environ fr. 20.- par action, soit un total de fr. 280.-- , moins les frais de bourse ;
- D'enregistrer le gain comptable dans les comptes communaux, sous rubrique 22.424
- D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes officiels inhérents à cette vente.

Municipalité de Premier

Le Syndic La Secrétaire